

## L'anarchisme organisé – 135 ans de présence anarchiste au Havre.

Les grands théoriciens de l'anarchisme renvoient dos à dos les républicains et les socialistes autoritaires. Lutte des classes, émancipation économique clef de voûte de l'émancipation ouvrière, athéisme, souveraineté de l'individu être social par excellence, recherche constante de l'équilibre, liberté sans laquelle l'égalité ne peut exister, entraide et coopération, fédéralisme et progrès dans la fraternité, voilà les idées véhiculées par les anarchistes organisés qui estiment que l'anarchie est la plus haute expression de l'ordre.

« Mais, sans se laisser détourner par les voix de sirènes des bourgeois et des socialistes bourgeois, ils (les ouvriers) concentreront avant tout leurs efforts sur cette grande question de leur émancipation économique, qui doit être la mère de toutes leurs autres émancipations. » (Bakounine-Egalité du 21 août 1869)

« La pauvreté, c'est l'esclavage ! » (Sylvain Clément, photographe à Saint Imier). Le droit à la liberté, sans les moyens de la réaliser, n'est qu'un fantôme. Donc selon Bakounine, l'égalité est une condition absolument nécessaire de la liberté. L'égalité politique même dans les Etats les plus démocratiques, est un mensonge. Tant qu'il n'y aura point d'égalité économique et sociale, tant qu'une minorité quelconque pourra devenir riche, propriétaire, capitaliste, non par le propre travail de chacun, mais par l'héritage, l'égalité politique sera un mensonge. Mais l'égalité n'est possible qu'avec et par la liberté : non pas cette liberté exclusive des bourgeois qui est fondée sur l'esclavage des masses et qui n'est pas la liberté, mais le privilège ; mais cette liberté universelle des êtres humains, qui élève chacun à la dignité de l'homme. La liberté des individus n'est point un fait individuel, c'est un fait, un produit collectif. La liberté c'est la perte progressive de l'autorité car pour Bakounine tout développement implique la négation de son point de départ.

Quel est le sens et le but de la Révolution sociale ? La Révolution sociale peut se résumer en peu de mots : « Elle veut et nous voulons que tout homme qui naît sur cette terre puisse devenir un homme dans le sens le plus complet de ce mot ; qu'il n'ait pas seulement le droit, mais tous les moyens nécessaires pour développer toutes ses facultés, et être libre, heureux, dans l'égalité et par la fraternité ! »

De nombreux observateurs attribuent à Ballivet, le délégué des mécaniciens au deuxième congrès ouvrier français (Lyon), en janvier 1878, l'une des premières critiques vigoureuses du parlementarisme et d'une proposition alternative à cette non-participation à la politique légale : « Sur le terrain des corps de métier, poursuivre définitivement la formation de syndicats ; ces syndicats, cependant, ne devraient pas seulement se proposer la défense des salaires, mais l'abolition du salariat, par l'appropriation collective de tous les moyens de production. » (Vie ouvrière n°15 du 5 mai 1910). James Guillaume tient à préciser que « non seulement la représentation ouvrière au parlement, mais l'instruction et l'enseignement, la propriété, l'organisation ouvrière, etc., sont les idées de l'Internationale ». (James Guillaume-Vie ouvrière n°19 de 1910)

Effectivement on trouve dans les nombreux articles publiés par Bakounine dans l'Egalité en 1869 toutes les thématiques dont parle Guillaume. D'après Maxime Leroy dans La coutume ouvrière, la meilleure formule de l'abstention politique a été donnée, non pas par les Internationaux parisiens mais par l'Egalité, l'organe de la Fédération romande : « Quelle est la politique que l'Internationale doit suivre pendant cette période plus ou moins longue de temps qui nous sépare de cette terrible

révolution sociale que tout le monde pressent aujourd'hui ? Faisant abstraction, comme le lui commandent ses statuts, de toute action politique nationale et locale, elle donnera à l'agitation ouvrière dans tous les pays un caractère essentiellement économique, en posant comme but : la diminution des heures de travail et l'augmentation des salaires ; comme moyens : l'association des masses ouvrières et la formation des caisses de résistance ». (Egalité du 28 août 1869).

Pour Bakounine la Révolution doit être athée et anti-étatique car avec le principe d'autorité les deux institutions fondamentales de l'esclavage sont l'Eglise et l'Etat (Dieu et l'Etat- Bakounine)

Conjugués aux propos de Michel Bakounine, ceux de Kropotkine lui font écho sur le terrain de l'entraide. Pour ce savant qui a démontré de manière empirique que le facteur d'entraide a été supérieur à celui de la compétition pour la survie de l'espèce, la solidarité implique une pratique de réciprocité. En d'autres termes, il conteste que la lutte pour la vie à l'intérieur d'une même espèce soit un facteur de progrès. La tendance naturelle de l'homme à l'entraide lui a permis de survivre d'abord dans un milieu hostile puis de s'adapter aux modifications du milieu. D'où les nécessaires notions de coopération et d'entraide qui fondent une humanité basée sur le besoin naturel de l'homme de vivre parmi les siens. Elisée Reclus complète les propos de Kropotkine avec sa théorie de l'évolution et de la révolution en constatant le processus gradué et continu de la nature ponctué de temps à autre de changements radicaux indispensables à l'évolution de l'espèce. S'inspirant de Proudhon adepte des lois d'équilibres dues à certains antagonismes, Reclus avance l'idée que tout change et se meut dans la nature d'un mouvement éternel donc qu'au trend du progrès s'opposent de possibles retours en arrière qu'il appelle régrès.

## Bref historique du mouvement anarchiste français

Les anarchistes se rattachent par une filiation d'idées à l'Association Internationale des Travailleurs (A.I.T). On peut considérer Bakounine comme le précurseur moderne de l'Anarchie même si ce dernier qualifie Proudhon de « Notre père à tous ».

Bakounine a pour moteur la haine du despotisme tout comme Proudhon a la haine de l'autorité.

Il fait sensation au Congrès de la Paix à Genève en 1867 en exposant sa théorie de la destruction des Etats politiques et de la libre fédération des communes. Orateur qui sait captiver son auditoire, c'est surtout un lutteur et un penseur. Tout comme ses frères internationaux, il affirme qu'il n'a d'autre patrie que la révolution universelle et d'autres ennemis que la réaction.

Des dissensions apparaissent très vite entre marxistes et anarchistes ou plutôt entre socialistes autoritaires et socialistes libertaires. James Guillaume et Bakounine sont exclus de l'Internationale par Marx et très rapidement à partir de ce moment (1872) la Fédération jurassienne d'obédience bakouninienne devient la « forteresse » des adversaires de Marx.

Kropotkine considère d'ailleurs cette Fédération jurassienne comme le berceau de l'Anarchie : « La Fédération jurassienne a joué un rôle immense dans le développement de l'idée révolutionnaire...Si on parle aujourd'hui d'anarchie, s'il y a trois mille anarchistes à Lyon et cinq mille dans tout le bassin du Rhône, s'il y en a des milliers dans le midi, la Fédération en est la cause pour une bonne part...Où en était l'idée d'anarchie il y a dix ans en Europe ? L'esprit de l'époque nous a poussés ; mais en tant qu'un groupe peut y faire quelque chose, c'est à la Fédération jurassienne qu'il faut l'attribuer. » (Le Révolté du 8 juillet 1882.

En 1879, au congrès ouvrier de Marseille, l'idée anarchiste commence à être formulée.

Jusqu'en 1880, les ouvriers révolutionnaires divisaient leurs sympathies entre plusieurs courants politiques, les uns se nommant les radicaux, les autres radicaux socialistes.

Dès 1880, les idées anarchistes commencent à prendre corps et à s'affirmer notamment au travers de l'abolition de la propriété individuelle. Elles remettent en cause la fausse voie des révolutions politiques qui ne changent rien aux conditions économiques.

Au congrès ouvrier du Havre de novembre 1880, les positions anarchistes font des progrès : « Tous les instruments de travail et toute la matière première doivent être repris par la collectivité, et rester entre ses mains propriété indivise et inaliénable, par la révolution sociale ; que tous les produits doivent être mis à libre disposition de tous par la réalisation du communisme anarchiste, but de la Révolution. » (Le Révolté du 27 novembre 1880).

Dès la loi d'amnistie générale votée par la Chambre à propos des exilés de la Commune, de nombreuses personnes se tournent vers l'anarchisme.

Le 12 septembre 1880 paraît le premier numéro de « La Révolution sociale » où un semblant de programme se fait jour. Début 1881, on constate dans le milieu que le parti anarchiste n'est pas organisé mais que « ce sont les premiers groupes formés qui tiennent la clef des groupes entre eux ».

En 1881, le développement du « parti anarchiste » se fait essentiellement dans le milieu ouvrier où la violence du langage faisant écho à la violence de la société, une certaine attitude fière et la défense des plus démunis attirent de plus en plus de travailleurs révolutionnaires.

Afin de donner un peu plus de cohérence au mouvement anarchiste qui se dessine tout en respectant l'indépendance des groupes anarchistes constitués, un appel est lancé dans la Révolution sociale du 16 juin 1881 : « Compagnons, l'Alliance des groupes socialistes révolutionnaires se proposait depuis longtemps de renouer de sérieuses relations avec tous les groupes en communion d'idées avec elle ; mais avant d'entreprendre cette tâche, elle voulait chercher le mode meilleur pour relier les groupes afin de donner une véritable cohésion au parti anarchiste. L'Alliance a complètement abandonné l'idée d'un groupe principal où toutes les relations seraient concentrées, pour revenir à un mode meilleur, plus simple, et surtout plus en rapport avec nos principes. Ce mode consiste à prier tous les groupes de correspondre entre eux . A cet effet l'alliance, qui possède à peu près toutes les adresses, en envoie copie à tous les groupes afin que cette correspondance puisse commencer de suite. Dès qu'un groupe existant apprendra la constitution d'un groupe nouveau, il devra l'indiquer à tous, afin que chacun puisse au besoin lui prêter son concours et son appui. Les questions seront mises à l'étude chez les uns par les autres ; il est évident dès lors que toute espèce d'autorité disparaît, et que chacun est obligé, pour affirmer son existence, de fournir une part

d'initiative. Un autre avantage ressort de cette organisation : c'est que le jour où l'administration gouvernementale essaiera de nous atteindre, au lieu de rencontrer une seule tête, dont la destruction tuerait l'organisation tout entière, elle rencontrera autant de centres éclairés et résolus qu'il y aura de groupes... »

Cette déclaration peut être considérée comme la première constitution de l'anarchisme organisé dans « un parti anarchiste socialiste révolutionnaire », selon le vocable de l'époque.

A partir de 1881, si les anarchistes se déclarent adversaires de la politique parlementaire, ils entendent porter leur action sur le terrain de l'illégalité « qui est la seule voie menant à la révolution ». Au congrès de Londres, ils indiquent que la propagande par le fait dans les campagnes a plus d'importance que dans les villes...et qu'il faut donner un grand poids à l'étude des sciences techniques et chimiques, comme moyen de défense et d'attaque. Cette théorie popularisée par Brousse et quelques autres (en 1877) sera abandonnée une dizaine d'années plus tard au vu de la répression s'abattant sur les militants et au repliement des groupes anarchistes sur eux-mêmes.

Toujours dans une optique de prise de décisions décentralisées et de respect de l'indépendance des groupes, les participants à ce congrès stipulent que « ce sera aux groupes et fédérations à décider définitivement si elles acceptent ces résolutions ».

Avec la parution du journal le « Droit Social » à Lyon, le Bulletin des groupes anarchistes, publié par les groupes de Paris et « Le Révolté » toujours édité à Genève, les anarchistes se trouvent organisés et fédérés.

Les correspondances sont actives entre les groupes, les placards anarchistes fleurissent sur les murs des villes, des réunions publiques ont lieu dans tous les centres industriels de France.

Du côté des socialistes autoritaires les divisions font rage entre Guesde, Brousse et Malon.

Les anarchistes qui se sont séparés de ces socialistes-là constituent maintenant une entité politique distincte et essaient de s'en distinguer le plus possible car ils craignent toujours « qu'on puisse les confondre avec quelqu'une des sectes qui travaillent le monde ouvrier ».

Un congrès international se tient en août 1882 à Genève avec pour ordre du jour : « De la séparation complète du parti anarchiste d'avec les partis politiques de quelque titre qu'ils se décorent. », le but de ce congrès étant de prévenir toute confusion entre les courants socialistes dont l'anarchiste.

Le Révolté du 19 août 1882 donne un rapide aperçu des principes anarchistes du moment : « Notre ennemi, c'est notre maître. Anarchistes, c'est-à-dire hommes sans chefs, nous combattons tous ceux qui se sont emparés d'un pouvoir quelconque, ou veulent s'en emparer.

Notre ennemi, c'est le propriétaire, qui détient le sol et fait travailler le paysan à son profit ; notre ennemi, c'est le patron qui possède l'usine et qui l'a remplie des serfs du salariat ; notre ennemi, c'est l'Etat, monarchique, oligarchique, démocratique, ouvrier, avec ses fonctionnaires, et ses états-majors d'officiers, de magistrats et de mouchards. Notre ennemi, c'est toute abstraction de l'autorité, qu'on appelle Diable ou Bon Dieu, au nom de laquelle les prêtres ont si longtemps gouverné les bonnes âmes. Notre ennemi, c'est la loi, toujours faite pour l'oppression du faible par le fort, et pour la justification et la consécration du crime.

Mais si le propriétaire, le patron, les chefs d'Etat, les prêtres et la loi sont nos ennemis, nous sommes aussi les leurs et nous nous redressons contre eux.

Nous voulons reconquérir le sol et l'usine sur le propriétaire et le patron ; nous voulons abolir l'Etat, sous quelque nom qu'il se cache, et reprendre notre liberté morale contre le prêtre et la loi. Dans la mesure de nos forces nous travaillons à la destruction de toutes les institutions officielles, et nous nous déclarons solidaires de tout homme, groupe ou société qui nie la loi par un acte révolutionnaire.

Nous écartons tous les moyens légaux, parce qu'ils sont la négation même de notre droit ; nous repoussons le suffrage dit universel, ne pouvant nous départir de notre souveraineté individuelle et nous rendre complices de crimes commis par de prétendus mandataires. Entre nous anarchistes et tout parti politique, conservateur ou modéré, combattant toute liberté ou la concédant par doses, la scission est complète. Nous resterons nos propres maîtres, et celui d'entre nous qui viserait à devenir un chef est traître à notre cause.

Toutefois nous savons que la liberté individuelle ne peut exister sans association avec d'autres compagnons libres. Nous vivons les uns par les autres ; c'est la vie sociale qui nous a faits, c'est le travail de tous qui donne à chacun le sentiment de son droit et la force de le défendre. Tout produit social est une œuvre collective à laquelle tous ont également droit. Nous sommes donc communistes ; nous reconnaissons que, sans la destruction des bornes patrimoniales, communales, provinciales, nationales, l'œuvre serait toujours à refaire. A nous de conquérir et de défendre la propriété commune, quelles que soient notre langue et l'étiquette des gouvernements à renverser. »

On constate que dès ses débuts , l'anarchisme a cherché à coordonner ses efforts, pour autant dans les faits on constate que sous une apparente communauté d'idées, les anarchistes comme leurs autres concurrents socialistes ont subi l'émiettement de leurs forces .

La multiplicité de petits groupes s'est traduite simultanément en émulation et en rivalité même si Emile Gautier s'écrie : « Nous sommes quelques milliers de par le monde, quelques millions peut-être. »

## Pour une réforme générale de la société

Les doctrines anarchistes sont à la fois sociales, politiques et économiques ce qui engendre que la société doit être transformée radicalement.

Concernant la religion, les anarchistes s'alignent sur la profession de foi de Proudhon : « Dieu, c'est sottise et lâcheté, Dieu c'est hypocrisie et mensonge ; Dieu, c'est tyrannie et misère ; Dieu, c'est le mal (Proudhon, Système des contradictions économiques, chapitre VIII). Mais aussi sur Bakounine : « Si Dieu existait, il faudrait l'abolir. » (Dieu et l'Etat) et « L'idée de Dieu implique l'abdication de la raison et de la justice humaines : elle est la négation la plus décisive de la liberté humaine, et aboutit nécessairement à l'esclavage des hommes, tant en théorie qu'en pratique. »

Si Dieu est, l'homme est esclave ; or, l'homme peut et doit être libre ; par conséquent Dieu n'existe pas...il y a donc incompatibilité de l'autorité divine et de la liberté humaine.

Parallèlement les anarchistes avancent l'idée de la suppression des classes sociales, l'égalité économique et sociale des individus des deux sexes. Pour eux la misère est la conséquence directe du régime de la propriété et du rôle joué par l'Etat pour maintenir ce respect de la propriété.

Si Saint-Simon prêchait l'abolition de l'héritage, le congrès du Havre de 1880 réclamait dans son programme économique, la suppression de l'héritage en ligne indirecte et de tout héritage en ligne directe dépassant vingt mille francs.

Saint-Simon disait : « A chacun selon son esprit, à chaque capacité selon ses œuvres : plus d'héritage ! » (Exposé de la doctrine, 1829)

Pour les anarchistes le régime de la propriété tient une place prépondérante car pour les travailleurs qu'ils défendent, un meilleur aménagement de la propriété adoucirait le sort de ces derniers. Un partage égal de toutes les richesses sociales entre tous les membres de la société doit s'inscrire dans l'ordre des choses.

On peut considérer Bakounine comme le fondateur et le promoteur du collectivisme. Ce terme prend le contre-pied du communisme d'Etat de Marx : « Je suis collectiviste, et non pas communiste, et si je demande l'abolition de l'hérédité, c'est pour arriver rapidement à l'organisation sociale » (Discours de Bakounine au Congrès de la paix à Berne, 1873).

Ensuite les anarchistes disent que la terre appartient à tous indivisément, c'est le concept d'universalisation qui prévaut alors...avant de se réapproprier le terme de communisme anarchiste.

Les anarchistes considèrent aussi comme primordiale l'organisation des associations ouvrières : « L'idéal à réaliser, c'est la fédération des groupes producteurs : ces fédérations formeront ensuite entre elles des fédérations plus vastes, déterminées par les affinités de mœurs, de langages, d'intérêts économiques » (Congrès de l'AIT, Berne, 1876).

## Le pouvoir est maudit (Louise Michel) (1)

Louise Michel, militante de la Commune, fut déportée en Nouvelle Calédonie. Amnistiée, elle rentre par Dieppe, le 9 novembre 1880.

« Ce qui est mauvais, ce qui est haïssable, c'est le pouvoir même, parce que le pouvoir en soi est inconciliable :

1° avec l'égalité, car il suppose la division de la société en deux castes inégales, ceux qui commandent, et ceux qui doivent obéir ;

2° avec la liberté, car ceux-ci sont fatalement à la merci de ceux-là »

Pour les anarchistes, et là le recours à Proudhon est encore nécessaire, l'anarchie est une théorie sociale où l'idée de contrat remplace celle d'autorité. La politique est absorbée par l'économie sociale, et le gouvernement dans l'administration : « L'équilibre des forces est substitué à l'équilibre des pouvoirs, l'unité économique à la centralisation politique. » (Proudhon, Idée générale de la Révolution au XIX<sup>e</sup> siècle) et Bakounine d'enfoncer le clou : il faut supprimer l'Etat.

Si une théorie de l'organisation du travail semble absente des préoccupations anarchistes mises à part les idées sur l'organisation sociale de James Guillaume (1876), celle-ci verra le jour avec la Fédération des Bourses du Travail notamment sous l'impulsion de Fernand Pelloutier (cf Ni Dieu Ni Maître, l'anthologie du mouvement anarchiste de Daniel Guérin page 299).

## Le parti des révoltés

Les ouvriers ont le souvenir récent des massacres orchestrés par Thiers et les Versaillais à l'encontre des Communeux/Communards de Paris en 1871.

Répression, espérances déçues, souffrances passées et présentes accumulées vont devenir le terreau de l'anarchisme naissant passionné par la résolution de la question sociale.

La générosité du rêve, la facilité de parole et une incontestable souplesse d'esprit dans la controverse sont les qualités reconnues aux anarchistes de l'époque. On constate par ailleurs que les doctrines anarchistes recrutent leurs adhérents dans l'élite intellectuelle des ouvriers. Parmi celle-ci, bon nombre sont au courant des questions économiques.

C'est pourquoi tous les anarchistes ne croient pas à la nécessité d'employer la violence(2) ; il en est un bon nombre, assez confiants dans la valeur de leurs théories, pour n'attendre le succès que de la propagande pacifique et de la force des choses.

Les anarchistes haurais n'échappent pas à ces contradictions.

### 1. Des penseurs qui ont le sens de la formule.

« De chacun selon ses facultés, à chacun selon ses besoins » : Emile Gautier

« De chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins » Proudhon

« De chacun suivant ses facultés, à chacun selon ses besoins » Louis Blanc

« Chacun produit suivant ses forces, à chacun suivant ses besoins » Cabet

« A chacun selon sa capacité ; et à chacune des capacités selon ses œuvres » Saint-Simon

Dans de nombreux journaux anarchistes, les menaces à l'adresse de la bourgeoisie, des propriétaires, des patrons, des militaires et des magistrats sont à peine masquées.

## Villequier, berceau de l'anarchisme en Seine-Inférieure

Dès le numéro deux de l'hebdomadaire anarchiste « Le Droit Social » du 19 février 1882, organe socialiste paraissant tous les dimanches et dont l'administration est à Lyon, Dumas au nom du groupe anarchiste révolutionnaire de Villequier (Seine-Inférieure) passe le communiqué suivant :

« Compagnons Lyonnais,

Nous apprenons par les Compagnons de Paris que vous devez faire paraître le journal le 12 courant. Comme nous n'avons reçu aucune circulaire pour pouvoir souscrire, nous venons vous dire par la présente que vous pouvez compter sur nous pour vous soutenir dans votre entreprise.

Courage, Compagnons, flétrissez, comme ils le méritent, ces exploiters du peuple et ces politiciens de carton.

A ces conditions nous marcherons la main dans la main pour la conquête de nos droits et pour le triomphe de la Révolution sociale.

A vous et à la Révolution.

Le Correspondant. »

Nous constatons une coordination rapide entre groupes anarchistes en France et celui de Villequier comporte un effectif conséquent pour une petite ville de province avec une vingtaine de membres.

Et Dumas de continuer à communiquer dans le numéro 3 du Droit social :

« Bravo, et tenez haut et ferme le drapeau des revendications sociales. Votre premier numéro répond à nos vœux ; il est l'expression de nos idées. Flétrissez sans pitié ces vampires qui se vautrent dans la rue avec la sueur des prolétaires. Nous vous aiderons dans cette tâche, et nous serons heureux d'aider au triomphe de la Révolution sociale.

Nous comptons sur vous, vous pouvez compter sur nous. »

En première page de son premier numéro « Le Droit Social » se fixait comme but d'être l'organe des déshérités, des prolétaires et de combattre tous les puissants du jour... « de démontrer que tant qu'existera le salariat, cette nouvelle forme d'esclavage, toutes les réformes politiques sont, sinon complètement inutiles, du moins insuffisantes. »

« A nous d'attaquer aussi bien le droit de propriété, que d'attaquer et de détruire tous les moyens jésuitiques employés par les repus de toute catégorie, pour maintenir leurs privilèges et les faire sanctionner par ceux-là mêmes qu'ils dépouillent.

A nous d'attaquer tous les gouvernements, non pas qu'ils portent tel ou tel nom, mais parce qu'ils sont gouvernement, c'est-à-dire autorité. Autorité qui a toujours été mise au service des exploiters.

A nous de démontrer au peuple le peu de valeur de tous ces intrigants mendiant les suffrages du peuple en promettant monts et merveilles, pour tout oublier quand ils ont réussi à cesser d'être gouvernés pour devenir gouvernants. »



Les anarchistes de Villequier apportent par conséquent leur soutien aux travailleurs en grève contre leurs exploiters. Dans la chronique du travail du Droit social, ils s'y expriment et font valoir leur point de vue quant à la grève de Roanne :

« Travailleurs de Roanne,

Courage, les travailleurs de tous les pays vous viendront en aide. Les anarchistes de Villequier vous adressent comme encouragement le montant d'une souscription faite dimanche, 9 courant, de la somme de 26 francs.

Puisque le gouvernement bourgeois reste indifférent à vos souffrances, les travailleurs montreront que la solidarité n'est pas un vain mot.

Allons, bourgeois repus, faites vos orgies, affamez les peuples, regardez sans rougir, tigres sans entrailles, ces enfants et ces femmes qui meurent de faim. C'est là le côté qui vous caractérise, vous pouvez arrondir vos fortunes avec nos sueurs ; nous ne parlementerons plus avec vous, l'on ne parle pas avec des bêtes féroces, on les supprime.

L'heure de nos revendications approche, le peuple est fatigué d'être toujours la bête de somme, il veut ses droits, dût-il exterminer jusqu'au dernier de vos descendants.

Notre devise est : justice et solidarité.

Vive la révolution égalitaire.

Suivent les signatures : A. Dumas, Carre, Legrand, Tassery, Jacob, Déchemd, Guéy, Dufourd, A. Allix, Quitton, Chouet, Marlot, Sennequin, Daniel, Masson, Verney. »

Dumas, le correspondant du groupe anarchiste révolutionnaire de Villequier nous indique dans le numéro du Droit social suivant ses propositions pour changer la situation des prolétaires, (N° du 5 mars 1882) :

« Travailleurs,

Un seul moyen peut être employé pour améliorer ou transformer notre situation, c'est la révolution qui seule supprimera l'exploitation de l'homme par l'homme et fera disparaître toutes les iniquités actuelles, en rétablissant, sur les ruines de la société égoïste d'aujourd'hui, la société égalitaire de l'avenir.

La Révolution de 93 a consacré le droit, la prochaine Révolution consacrera la justice et la solidarité ; nous sommes le nombre, soyons le droit, que les travailleurs s'unissent et ils verront bientôt que la force de ses exploiters s'affaiblira et que la leur augmentera. Unissons-nous donc sur le terrain révolutionnaire, pour réclamer nos droits à la vie, qui sont les droits que la nature nous a donnés, elle seule peut nous affranchir du joug de l'exploitation et nous donner des jours meilleurs.

Que le droit social soit notre porte-parole ; étudions avec lui les moyens les plus sûrs pour le triomphe de nos principes et de nos idées, faisons le sacrifice de notre vie s'il le faut, mieux vaut la mort que l'asservissement.

Révolution, lève ton étendard, plus d'ordre, plus d'autorité, plus d'exploiteurs, sois terrible, impitoyable, déchaîne tes fureurs, jette à la face du monde ton cri de guerre :

Plus d'esclaves, plus de maîtres, place à la justice, à la solidarité. Vive la Révolution, vive l'anarchie. »

Le 18 Mars 1882, Louise Michel prend la parole lors de la célébration de l'anniversaire de la Commune à Paris :

« C'est aujourd'hui le 18 Mars, le jour des grands souvenirs, le jour où la réaction croit voir errer à travers les rues les fantômes des assassinés. Aujourd'hui nous assistons à une sorte de réveil, les mineurs paraissent avoir envie de recommencer la lutte et cette fois ils iront jusqu'au bout. Un nouveau monde émerge à l'horizon, et si nous y marchons par des chemins divers, c'est qu'il y a encore beaucoup d'ombre entre ce monde et nous. Mais tous les chemins sont bons pour arriver, tous les moyens sont bons pour tuer les serpents et les vipères, nous devons exterminer les monstres comme autrefois l'homme primitif tuait le loup des cavernes, le grand tigre et l'ours au front bombé.

Aujourd'hui, la guerre doit changer de caractère : plus de grâce, plus de pitié.

Pour un à qui nous faisons grâce on égorge dix mille des nôtres....

Oui, vive la Commune ! la grande Commune ! la grande haine contre le mal, la Commune qui dressera le drapeau noir en face de toutes les iniquités, la Commune qui triomphera ou s'enlisera sous les décombres. Autrefois on avait peur de moi comme d'une pétroleuse, je serai une incendiaire qui n'hésitera pas à brûler une ville pour faire triompher la Révolution. »

Le souvenir des milliers de morts de la Commune hante encore les survivants de cette Révolution manquée. La mémoire des vaincus ne se fait pas oublieuse et crie vengeance. Le groupe anarchiste révolutionnaire de Villequier et Caudebec allie, lui, séquence mémorielle et actualité sociale :

« Compagnons,

Après avoir rappelé les combats héroïques de la Commune, après avoir retracé le courage des fédérés et leurs souffrances et maudit leurs assassins, les anarchistes de Villequier et de Caudebec ont fait un versement, pour les grévistes de Roanne, de la somme de 28 francs 50 pour les soutenir dans la lutte qu'ils ont entreprise contre leurs affameurs.

Leur cause est la nôtre, nous devons les secourir et s'ils sont vaincus ils se souviendront que les anarchistes ont fait tout ce qui leur était possible de faire et ils viendront grossir l'armée des sombres révoltés pour avancer le jour de la Révolution sociale, car, ce jour-là, frères de Roanne, nous ferons disparaître l'inégalité de l'exploitation, et l'homme, redevenu libre, n'aura plus à redouter les ambitieux ni la misère car nous purgerons la société de tout ce qui la vicie et quand, sur les ruines du vieux monde corrompu et avili, nous aurons établi le régime de la justice et de la solidarité, l'homme ne sera plus chair à machine et chair à mitraille.

Courage frères roannais et d'aujourd'hui étudiez avec nous les moyens les plus sûrs et les plus prompts pour notre vengeance commune, que vos poitrines fassent retentir ce cri qui fait trembler nos oppresseurs :

Vive la Révolution égalitaire !

Vive l'anarchie !

A. Dumas, Legrand, C. Carré, A. Marlot, Lecolu, A. Masson, Merlin, Dupé, Tassery, Cuny, Sanquin, Chatagnier, Guay, Lemaire, Thouel, Alix, Leconnu, Guillon, Verney, Duffosser. »

La grève de Roanne

Après deux mois de grève, les ouvriers tisseurs de Roanne courbant la tête sous le poids de la défaite rentrent à l'usine tout comme ce fut le cas à Bessèges et à Villefranche.

Trois mille familles ouvrières ont enduré les privations alors que le patronat faisait la noce préférant laisser mourir de faim les ouvriers plutôt que de perdre une parcelle de leurs bénéfices. Alors un ouvrier, Fournier, délégué à la commission de grève, n'est pas repris à l'usine car considéré comme un meneur. Il acquiert un pistolet et tire sur Brécard, l'un des onze patrons tisseurs, ne l'atteignant pas. Il est aussitôt arrêté, emprisonné puis après un procès expéditif condamné pour crime...

Furent publiées alors dans « Le Droit social » des listes de souscriptions, pour l'achat d'un revolver d'honneur au citoyen Fournier, dont celle de Villequier :

« Legros, A. Marlot, Gay, Carré, Bongrand, A. Dumas, Daniel, Thorel, Femme Dumas, Jeanne Dumas, Henri Dumas... » 30/4/1882

Dans « Le Droit social » du Dimanche 7 mai 1882 apparaît un autre communiqué de Dumas daté du 24 avril 1882:

« DES MENACES

Il fallait s'y attendre, le Droit social a soulevé contre nous la meute bourgeoise et gouvernementale, voire même les radicaux et c'est à qui nous calomnierait le plus.

Nous nous réjouissons de leurs attaques car c'est une preuve que nous avons frappé juste ; que ceux dont nous cherchons à déjouer les projets nous appellent Révolutionnaires, conspirateurs, etc, etc, certains de faire notre devoir, nous nous honorons de leurs injures.

Oui nous sommes Révolutionnaires si c'est l'être que de combattre ceux qui détiennent la fortune publique et qui nous torturent dans leurs bagnes pour un salaire dérisoire pendant qu'eux, les oisifs, vivent dans les orgies et l'abondance. Oui nous sommes conspirateurs, si c'est conspirer que de dénoncer aux travailleurs les infamies de ces intrigants qui voudraient fusiller tout ce qui s'oppose à leurs ambitions.

Oui bourgeois de tout acabit, nous emploierons tous les moyens pour nous débarrasser de votre détestable personne, car nous ne voulons plus que vous nous traitiez comme autrefois l'on traitait les esclaves noirs ; votre heure a sonné il faut vous résigner, le torrent populaire vous jette le gant de la lutte, et soyez certains qu'il ne reculera pas sans avoir accompli son œuvre, dût-il s'ensevelir sous les décombres de cette société pourrie, dût-il entasser victimes sur victimes ; partisans résolus de la propagande par le fait, nous ne laisserons pas impunies les injustices que vous nous ferez, tenez-vous le pour dit. »

Là encore Dumas tient des propos virulents et menace même sans ambages ceux qui voudraient chercher des noises aux anarchistes pour s'être simplement exprimés et avoir dénoncé certaines injustices de classes.

Cependant la justice bourgeoise ne pouvait tolérer qu'un journal militant puisse organiser la résistance aux patrons et tenir des propos aussi subversifs. Le Droit social fut poursuivi pour « provocation par des écrits ou imprimés vendus ou distribués, mis en vente ou exposés dans des lieux ou réunions publiques, au crime de Meurtre, Pillage et Incendie. » Les amendes infligées allaient donner le coup de grâce au journal qui fut remplacé par un autre titre « L'Etendard révolutionnaire ».

Le Droit social fut condamné en Cours d'Assises à un an de prison pour le gérant Déjoux et 200 francs d'amende. Déjoux fut remplacé par Bonthoux.

Pendant les quelques numéros du Droit social parus entre la date de la condamnation et la suspension effective du journal, nous apprenons pourquoi Louise Michel refuse de faire partie d'aucune commission :

« C'est que à tort ou à raison, sentant l'heure proche où l'océan révolutionnaire crèvera ses digues, je ne veux pas que d'autres soient solidaires de ce que je pourrais dire à mes amis les jacques, s'ils préféreraient aux jours où des masses humaines se portent vers Paris, quelque réunion populaire, à l'ombre du drapeau rouge aux fêtes officielles sous le drapeau des vainqueurs de mai.

Je ne veux pas, par le temps de provocation, servir d'agent provocateur me sentant quelque peu enragée de la sève révolutionnaire qui monte. Je vais partout et je vais seule. »

Louise Michel sait que les anarchistes moins connus qu'elle, anonymes, risquent gros lorsqu'ils sont victimes d'une provocation policière d'autant que les libertaires ont la fâcheuse tendance à accepter leur rôle de martyr au service de la révolution. De surcroît, ils ont la manie de donner les noms de leurs membres au travers des souscriptions ...ce qui facilite d'autant les recherches de la police pour traquer et surveiller les militants les plus en vue.

Dans le Droit social du 18 juin 1882, c'est au tour du groupe anarchiste de Villequier de défendre son correspondant Dumas, victime de calomnies :

« Dans notre localité nous avons un compagnon dévoué à la cause de la révolution, c'est le compagnon Dumas, le propagateur du Doit social dans notre contrée. Aussi les calomnies ne lui sont pas marchandées, ce qui, entre parenthèses, ne l'effraye guère.

Dernièrement encore, un de ces plats valets, qui émarge au budget de la soi-disante République de liberté, disait ceci : « c'est un incendiaire, un buveur de sang, il faut qu'il disparaisse de la localité car il propage des idées essentiellement perturbatrices, il nous gêne. »

Ah ! messieurs les réactionnaires, vous croyez nous intimider ? eh ! bien, vous perdez votre temps, sachez-le ; nous vous dirons en face que nous sommes des anarchistes révolutionnaires, car nous voyons la nécessité d'une révolution.

Nous ne prétendons pas faire comme vous au neuf thermidor, vous vous êtes servi de nos corps pour conquérir ce bien que vous possédez aujourd'hui. Eh ! bien, nous, en revanche, nous aurons vos

corps et vos biens et nous rendrons à la collectivité tout ce qui lui appartient, car, messieurs les oisifs, vous avez pour vous les lois, la richesse, les tribunaux et les bagnes. Nous, nous avons notre haine et nos bras, notre soif de justice et d'égalité qui sauront détruire vos privilèges au profit de l'humanité.

Les forces ne sont pas égales, il est vrai, mais notre dévouement sera assez grand pour établir l'équilibre. Comme le Droit social, par exemple, notre feuille qui fait connaître aux travailleurs quel est son mal et le remède qu'il doit employer, on le traduit devant les tribunaux pour fait qualifié de crime.

Eh bien, envoyez nos compagnons les plus éminents en Sibérie, mettez-les au gibet, à la torture, comme fait le monstre autocrate de Russie.

Continuez, messieurs les bourgeois, vos forfaits quand vous en exilerez un, le lendemain il y en aura vingt pour le remplacer.

Vous pouvez entasser crime sur crime, nous ne les laisserons pas impunis.

Que les cadavres de Burk et Cavandik soient toujours en votre présence, c'est le sort qui vous attend, les justiciers ne manquent pas en France, car avec les entrailles du dernier prêtre, nous étranglerons le dernier des bourgeois.

Vive l'anarchie ! Vive la révolution ! »

Ce qui est important dans cet article, c'est le fait que le groupe de Villequier ait une feuille de propagande anarchiste, ce qui indique une activité sérieuse et un noyau militant d'envergure dans une localité d'un millier d'habitants.

Ce groupe, reconnu en France, s'oppose par ailleurs à la formation d'une fédération révolutionnaire en juin 1882. Pour les anarchistes de Villequier, les statuts proposés étaient autoritaires et un contre-projet présenté par un compagnon, Maria, n'avait pas été soumis à l'étude des groupes.

Si les compagnons refusaient une organisation fédérale pour ne subir aucune autorité, ils reconnaissaient cependant la nécessité d'une entente entre tous les groupes révolutionnaires. (Droit social du 2 juillet 1882).

Le Droit social cesse de paraître avec son dernier numéro en date du 23 juillet 1882.

## **Les groupes anarchistes havrais et l'Ouvrier Normand (1886)**

De septembre à décembre 1886 les compagnons d'Elbeuf éditérent un journal qui eut 18 numéros et disparut suite à une loterie illégale. Dans la courte durée de parution les compagnons du Havre participèrent activement à la rédaction de cet organe. Cette participation permet de voir l'engagement des compagnons dans les luttes sociales havraises. A l'automne 1886 plus de 5.000 ouvriers étaient au chômage et des noms familiers reviennent sous leur plume : Mazeline , Chantiers Normands, de la Méditerranée ou les débauchages qui

s'annoncent vont augmenter ce chiffre. Ils nous disent aussi les efforts pour organiser ces sans-travail, les difficultés que la mairie met à leur fournir une salle. En décembre ils parviendront enfin à un immense meeting avec Louise Michel et Tortelier (un des pères de la théorie de la grève générale) le dimanche 26 dans la salle de l'Elisée.

Les invincibles patriotes.

La crise économique amène nécessairement des réflexes troubles alimentés par des gens intéressés à profiter de la situation pour générer des réactions xénophobes. Ainsi un placard affiché dans les rues du Havre sera l'occasion pour les compagnons de réagir vigoureusement au racisme dans un article intitulé : « Un placard au Havre »

« Un placard signé les invincibles et faisant appel aux ouvriers sans travail contre l'emploi des ouvriers étrangers au Havre a été trouvé dans une rue près de la Bourse.

« Nous ne pouvons faire que protester contre ces Invincibles, qui nous font l'effet de ne pas avoir la moindre notion d'humanité, car dans un passage de leur placard ils en donnent la preuve en disant « qu'il faut se débarrasser de ces étrangers maudits qui ravagent le pays. ». Ce passage vise donc à faire augmenter la haine des ouvriers français et étrangers, à produire des rixes et des meurtres dont les Invincibles se rendent responsables.

« Si les ouvriers étrangers travaillent à meilleur compte que nous, ce n'est pas à ces pauvres malheureux que l'on rejette de partout qu'il faut s'en prendre ; c'est à l'exportation, à leur buveur de sueur, qui se transforme goutte à goutte en pièce d'or dans le coffre-fort, à qui il faut s'en prendre, parce que c'est lui seul qui les fait ce qu'ils sont.

« Tout homme a le droit de travailler et de vivre où cela lui plaît ; mais suivant l'expression des Invincibles –Il faut ou qu'ils meurent de faim ou qu'on les expulse- Ce qui nous prouve que nous avons affaire à des patriotes.

« Toutes ces haines ouvrières que les dirigeants se plaisent à entretenir pour retarder d'autant plus notre émancipation, ne disparaîtront que par l'Internationale, autrement dire l'union de tous les peuples.

Et de conclure :

« A nous socialistes, de faire appel à tous - français et étrangers - de nous solidariser pour arriver à l'émancipation humaine, et aux premiers pas, c'est de détruire le Capital et d'abolir l'Autorité, comme cela, les travailleurs pourront manger à leur faim et se vêtir convenablement.

« A bas les frontières et les autoritaires et détruisons les préjugés.

Les Socialistes Havrais.(1)

D'autres articles démasquent les socialistes à faux nez, le colonialisme, et plus particulièrement l'équipée du Tonkin dans laquelle les négociants de la place (Siegfried) avaient de gros intérêts.

La fausse pitié bourgeoise face aux travailleurs victimes de la modernisation est dénoncée avec vigueur à propos du sort fait aux haleurs du port. Ces derniers le plus souvent vieux retraités de la marine de commerce tiraient à la main les navires passant les sas des bassins, à raison de 30 centimes par bâtiment. 60 sur les 110 employés furent licenciés au début de l'été 1886. Et le Courrier du Havre de larmoyer sur : « Ces pauvres gens qui, pour la plupart, sont des vieillards et des infirmes, que vont-ils devenir ? A cause de leur grand âge et de leurs infirmités, tout autre travail leur est à peu près interdit. » Six mois plus tard malgré une délibération du conseil municipal en date du 23 juin aucune solution n'avait été trouvée. Et l'Ouvrier Normand de poser la question : « Naïf journaliste qui s'occupe du sort de ces robustes vieillards infirmes, que deviendront-ils ? quel sort leur est réservé ? Vos griffonnages ne le disent pas clairement. La faim ! le froid ! le suicide !

« Et quand on pense que ces hommes anciens marins, ont mille fois bravé la mort dans les naufrages pour sauver vos richesses, canailles ! »

(1) On remarquera que les compagnons de l'époque considéraient les termes « anarchiste, libertaire et socialiste » comme synonymes. A mettre en parallèle avec l'attitude d'autres, en 1912, qui appelèrent un de leur groupe « groupe communiste » sans autre précision et cela jusqu'en décembre 1920 c'est à d ?

## **Les anarchistes havrais sont à l'initiative des réunions des ouvriers sans travail.**

Le 25 mars 1886, 2400 à 2500 ouvriers sans travail se réunissent à Franklin. Si le commissaire central indique dans son rapport du 26 mars que la réunion est organisée par les membres du parti socialiste du Havre, il faut bien comprendre que ces « socialistes » sont anarchistes.

A l'ouverture de la réunion, un président de séance est nommé : le citoyen Godeau. Celui-ci, conformément à la volonté des anarchistes locaux de ne pas intervenir comme « présidents » ni de former un bureau car un président devient maître alors, ne répond pas à l'appel de son nom. Des assesseurs sont alors nommés, ce qui n'empêche nullement Godeau d'intervenir ultérieurement quand le débat est lancé. « Il dit que depuis 1849, c'est la première réunion publique qui a lieu où il soit possible au parti socialiste de développer ses idées. Arriver par la science à ce que l'Etat (il entend par l'Etat, tous les travailleurs) s'empare des canaux, des chemins de fer, de la navigation, etc. Faut-il détruire les machines ? (des cris oui, oui se font entendre) Non, car les machines sont faites pour soulager l'homme qui doit les faire travailler sans se fatiguer. Il faut agir avec fermeté, bien réfléchir avant d'entreprendre, car le temps des barricades est passé ; mais le temps est proche où le peuple se gouvernera, il sera libre. De nos jours, il y en a qui mangent trop et d'autres qui ne mangent pas assez. Supprimer cela, voilà ce que veut l'anarchie. (Applaudissements)

A l'issue de la réunion, il est acté qu'une pétition représentant les différents vœux émis par l'assemblée sera présentée au Maire du Havre par une commission. Celle-ci est constituée des

délégués suivants : Lefèvre, L'herbinger, Carron, Louis Sommer, Bérenger, Glasser, Traquete, Cheminot et Collet. Le secrétaire de cette commission étant l'anarchiste Carron.

**Pétition présentée au Maire du Havre par la commission  
désignée le 25 mars 1886 lors de la première réunion  
à Franklin des ouvriers sans travail**

Monsieur le Maire,

Les soussignés délégués par l'assemblée des ouvriers sans travail du 25 mars 1886, salle Franklin.

Ont l'honneur de soumettre à l'appréciation de l'Administration municipale les différents vœux émis par cette assemblée pour obtenir du travail.

1ère- L'administration pourrait satisfaire ces vœux en faisant commencer dans le plus bref délai possible les grands travaux, entre autre l'exposition qui occuperait un grand nombre d'entre nous.

Stipuler au cahier des charges des entrepreneurs de n'occuper que des ouvriers français.

Fixer la journée minimum à 5 francs et la durée du travail à 8 heures à seule fin d'en occuper un plus grand nombre.

2ème- Inciter officieusement les directeurs des grandes usines telle que la maison Mazeline (qui a reçu dernièrement une commande de 10 torpilleurs) à mettre en chantier le plus de travail possible et de supprimer les heures supplémentaires, à seule fin d'occuper une plus grande quantité d'ouvriers.

3ème- Quoique l'initiative privée de plusieurs citoyens soit parvenue à trouver des fonds pour un asile de nuit, il serait désirable que la municipalité prenne la résolution d'en construire un ou plusieurs autres pour donner du travail d'abord et ensuite il pourrait abriter tous ces malheureux arrêtés journallement comme vagabonds alors qu'ils ne sont coupables que d'être sans asile et sans pain par manque de travail.

4ème- Désigner trois ou quatre places ou grèves où devront se réunir les ouvriers du quai pour former les bordées. Stricte interdiction par arrêté municipal de se réunir ou grouper en aucun autre endroit pour faciliter la circulation d'abord et empêcher ensuite la spéculation de quelques patrons peu scrupuleux qui, comptant sur la misère qui pèse si lourdement sur nous, attirent les ouvriers devant leurs maisons ou devant le bord afin de pouvoir les faire commencer une heure et demie avant les heures réglées par la cloche.

5ème- Quoiqu'il soit humiliant d'avoir recours à l'aumône et qu'un grand nombre d'entre nous préfèrent souffrir que de s'en servir, il n'en est pas moins nécessaire pour parer aux besoins immédiats que l'administration continue de distribuer des bons de fourneaux économiques qui sont l'unique ressource d'un grand nombre de malheureux. Mais la commission appelle l'attention de M. le Maire sur la manière dont est faite cette distribution. Messieurs les



employés qui en sont chargés se permettent des insolences et des taquineries mesquines qui amènent la suppression du secours si le malheureux ne s'y prête pas de bonne grâce. M. le Maire voudra bien rappeler à Messieurs les employés qu'on ne doit pas insulter au malheur.

Pour terminer, la commission, certaine qu'une municipalité qui sait trouver des gonds pour des promenades, plaisirs ou distractions de toutes sortes pour les désœuvrés, saura et s'empressera d'en trouver pour venir en aide aux travailleurs qui concourent à la richesse de cette ville. Les délégués, comptant M. le Maire que vous voudrez bien nous rendre une réponse que nous puissions transmettre à nos frères à la réunion de jeudi prochain vous présentent leurs salutations.

**Les délégués**

Lefèvre  
L'herbinger  
Carron  
Louis Sommer  
Bérenger  
Glasser  
Traquette  
Cheminot  
Collet

Pour copie conforme  
Le secrétaire  
Carron

## L'année 1886

Un anarchiste au Havre titre Le Courrier du Havre du 27/12/1886. En l'absence de Louise Michel, la Vierge rouge, c'est sur les épaules de Tortelier que repose le poids de la propagande anarchiste. Celui-ci est décrit par le journaliste chargé de couvrir l'événement comme suit : « La figure énergique, un peu tourmentée, comme il sied à un penseur, avec un faux air de Clemenceau avant la lettre, le citoyen Tortelier s'exprime avec aisance, avec une familiarité presque toujours correcte ».

« Avec une bonne foi qui dénote un esprit indépendant, il rend justice aux bonnes volontés initiales des hommes politiques républicains ; il confesse qu'ils sont généralement bien intentionnés au départ, il avoue qu'il a été lui-même sincèrement Gambettiste, fanatiquement Clémenciste, mais qu'il a guéri de ses illusions par l'éternelle impuissance où sont tous les hommes arrivés à tenir leurs promesses de la veille ».

Pour Tortelier « le maître que l'on se donne ne vaut pas mieux que le maître qui s'impose ». Il affirme qu'il ne faut pas détruire les machines mais qu'il faut tout simplement s'emparer des instruments de travail et exproprier le capital.

Il est à souligner que le produit du droit d'entrée à 50 centimes par personne est destiné à subventionner le journal anarchiste, l'Ouvrier Normand, paraissant à Caudebec-lès-Elbeuf.

Nous avons retrouvé aux archives municipales du Havre le compte rendu du commissaire central de la ville du Havre au Maire concernant le meeting organisé par les anarchistes, le 26 décembre 1886, dans la salle de l'Elysée, devant 1200 personnes dont bien entendu beaucoup de curieux :

« Un calme relatif se produit et le citoyen Tortelier parvint enfin à attirer l'attention de l'assistance. L'Anarchie dont je suis un ardent apôtre ne veut pas de politique pour changer l'état actuel des choses ; c'est donc une thèse absolument nouvelle que je vais vous exposer.

Je commencerai par déclarer, dès à présent, que je considère le parti réactionnaire comme mort et bien mort « Applaudissements ».

Mais je le dis de nouveau, la tribune est absolument libre et j'appelle la discussion soit entre opportunistes, socialistes ou mêmes réactionnaires, s'il en reste encore.

Occupons-nous d'abord de la situation ouvrière.

En 1789 on s'y était intéressé, aujourd'hui, alors que la crise est plus grande, on ne fait rien ; mais, par contre, on nous promet beaucoup de réformes.

Que font pour nous les élus du suffrage universel, nos représentants ? En 1872-73, des réformes importantes étaient déjà vivement réclamées par l'opinion publique, entre autres la séparation des Eglises et de l'Etat ; la Répartition des impôts ; etc. Rien n'a été fait, la majorité de la Chambre et du Sénat étant réactionnaire.

..... en 1875 je constate également, le même manque absolu de réformes, bien que nos Chambres fussent alors en majorité républicaines, à quoi donc attribuer cette indifférence ? On était cependant à cette époque fixé sur ce Dieu imaginaire, derrière lequel s'abritent les Freppel et consorts.

Nous avons dit que certaines feuilles étaient payées par les calotins et la police, je le répète et c'est ainsi que nos adversaires ont trouvé moyen de publier beaucoup, alors que nous « prolétaires » nous n'avons presque rien, sans cela vous nous connaîtriez déjà. La religion à laquelle je faisais allusion tout à l'heure est le soutien naturel des ambitions ; elle est indispensable, et l'on s'en sert pour tyranniser le pauvre. On vous dit que sans elle il n'y a pas de bonheur, on le croit et de là vient tout le mal. Et que fait-on ; rien. Je ne vous cache pas, citoyens, j'ai admiré Gambetta, plus tard Clemenceau mais j'ai reconnu que ce n'était que des Républicains, chose commune, car après avoir promis, dans d'ardentes professions de foi, leur vif désir de provoquer la séparation des Eglises et de l'Etat, ils ont comme leurs devanciers, reculé, disant : L'opinion publique ne s'est pas prononcé assez nettement, « Bravos ».

Je vais vous citer un fait, l'expropriation de l'Eglise du Sacré-Cœur de Montmartre, bâtie par la calotte sur un emplacement encore tout fumant du sang des meilleurs enfants de la Révolution, édification que je qualifie d'attentat monstrueux contre la République.

Cette question a été portée à la Chambre ; Freppel y a répondu en disant en substance : Le Sacré-Cœur de Montmartre est un monument d'expiation, nous l'avons édifié

avec l'argent que nous avons ramassé, vous voulez l'exproprier, expropriez- le, mais je dois vous le déclarer, votre tour viendra, car après nous, ce sera l'expropriation des palais des bourgeois. Freppel, citoyens, est parvenu à convaincre les bourgeois et ils lui ont donné raison. C'est malheureux à constater, mais c'est ainsi, il ne faut pas trop s'en étonner, car tel candidat rempli de bonne volonté, tout disposé à remplir fidèlement son mandat, subit forcément, devenu votre représentant, l'influence du milieu qu'il fréquente et comme preuve, voyez ces Jules Roche, ces Tolain, etc, etc, ardents propagateurs de la Séparation des Eglises et de l'Etat, devenus aujourd'hui les meilleurs piliers des Opportunismes. « Interruptions, cris ». Et l'impôt sur le revenu, pensez-vous qu'ils le votent, vos représentants ? Oh, non ; tant que les bancs de la Chambre seront occupés par les riches, ils ne consulteront que leurs intérêts qui leur commandent de ne pas le faire.

Les radicaux qui vous le promettent depuis 5 ans ont à grand peine voté l'expulsion des Jésuites.

La Séparation des Eglises et de l'Etat s'impose et comme l'a dit le citoyen Yves Guyot, les 50.000.000 que l'on paie au clergé, ajoutés à toutes les richesses qu'il détient, serait un puissant levier pour adoucir aujourd'hui la situation des prolétaires et des crève de faim « Applaudissements ». Quant à l'impôt sur le revenu, supposez qu'ils le votent, pour vous donner un semblant de satisfaction, mais citoyens, vous en supporterez les conséquences immédiates, car le propriétaire imposera à son tour ses locataires et le patron ses ouvriers, et l'impôt voté sera complètement illusoire, les crève de faim seuls, verront leur charge déjà si lourde, s'élever. On vous jette du sable dans les yeux, on vous leurre par des vétilles sans importances, mais je le déclare, les grandes réformes sociales qui s'imposent aujourd'hui ne pourront et ne seront faites que par le peuple. « Bruits, tapage prolongé ».

Nous constatons les difficultés que l'on rencontre tant au Sénat qu'à la Chambre pour voter les réformes que chacun réclame.

Tous nos représentants dont la plupart quoique très bien intentionnés, remplis de bonne volonté, suivent fatalement le courant du milieu dans lequel ils se trouvent, à peine arrivés au Parlement ; pour les uns, les Bourgeois, ce sont les amis ; pour les autres qui n'ont que leurs 25 francs, ce sont les relations ; les dîners ; ce qui produit, à un moment donné, une fusion où s'engloutit le suffrage universel.

Et le citoyen Clémenceau, à une certaine époque si fougueux républicain, le promoteur des réformes les plus avancées, devenu aujourd'hui opportuniste, pour ne pas dire conservateur afin de pouvoir à un moment donné, être mûr pour le pouvoir « Applaudissements ».

Et cependant l'on est aujourd'hui forcé de se mettre en relations avec quelques grandes intelligences, comme le citoyen Clémenceau pour faire plaisir aux bourgeois et au capital ; de renier son programme pour des gens comme les conservateurs qui se font porter sur des listes républicaines aux élections.

Tous ces faits suffisent à démontrer que le pouvoir est toujours aussi corrompu qu'il l'était il y a vingt ans.

Ce sont les financiers, qui font et défont les grèves ; des agioteurs, spéculateurs, qui, à l'instar de Rothschild ont tout à leur service, Industrie, Usines et accaparent ainsi la fortune

publique, produit des sueurs du travailleur, qu'ils tiennent ainsi à leur merci ; la seule loi du travail qui ait été faite jusqu'ici date de 1848, elle avait du bon ; mais il est à remarquer qu'elle était donnée comme palliatif au peuple qui, insurgé, avait renversé le pouvoir, le tenait sous sa main puissante et le menaçait encore. Ainsi ne manquât-on pas de lui dire à ce peuple, une fois son effervescence passée ; sois gentil et redeviens mouton si tu ne veux pas que l'on supprime la loi.

« Qu'est-ce que le capital ? »

C'est le fruit du travail. Or le capital ne travaillant pas, il revient forcément à celui qui a travaillé. La richesse publique qui a été gagnée par le travail doit revenir au travail.

Avant la Révolution, l'ouvrier possédait son outillage, aujourd'hui l'outillage actuel ; les machines, qui appartiennent aux capitalistes doivent conséquemment lui revenir, car c'est sa propriété.

L'ouvrier est un bétail pour les riches, auxquels il amasse des richesses immenses dont il se gave.

La loi des récidivistes est à condamner car elle n'a été faite que pour les ouvriers sans travail, qui, sans pain, mal vêtus, à la recherche d'un salaire introuvable, sont condamnés comme vagabonds, alors que des gros spéculateurs, après avoir ruiné, d'innombrables familles, roulant calèche, attrapent des peines dérisoires et jouissent impunément de leur crime.

Voyez donc les policiers, ils ne s'arrêteront jamais devant un de ces gros bonnets de la bourgeoisie ou de la finance, dont le carrosse les éclaboussera, mais qu'ils rencontrent un pauvre hère affamé, déguenillé, puant la misère et criant la faim, impuissant à trouver le travail qui est son pain, ce sera un malfaiteur, un fléau qu'il faut supprimer de la société.

Et bien moi j'affirme le contraire, ce sont ceux -ci qui sont les honnêtes gens et ceux-là les malfaiteurs.

Quant aux candidatures ouvrières, elles sont forcément appelées à tomber dans les mêmes errements que leurs riches collègues, dont la situation les éblouit et les grise.

Pour mon compte, quoique déjà, j'ai posé ma candidature, je déclare ne le refaire jamais « Bravos ».

Le suffrage universel est un leurre. Le peuple est roi, dit-on, possible, mais il n'a fait que changer de maîtres, car ses élus sont ses voix et non ses représentants.

En Allemagne aussi le peuple est roi, et cependant ce royaume est le plus despotique de l'Europe.

Il est contraire au sentiment naturel, qu'il y ait des maîtres sur la terre, la nature n'a pas indiqué de maître à l'humanité ;

Le pouvoir temporel du Pape est injuste.

Le pouvoir des Rois est ignoble.

Le pouvoir de nos parlements est ignoble au point de vue naturel.

Aujourd'hui, il n'est pas plus difficile de ne pas croire aux maîtres qu'il n'est difficile de croire à Dieu.

En 1793 la Constituante qui ne dura qu'un an fut tyrannique, de même fut la législature ensuite.

L'exécution de Louis XVI n'eut pas été votée si les sections de Paris n'avaient forcé la main de la convention. Il en fut de même de la levée en masse pour marcher contre l'étranger.

Le 4 août, n'aurait pas eu lieu, si le peuple dans les campagnes n'avait pas brûlé les châteaux des nobles.

La constituante fut effrayée au lendemain de la prise de la Bastille, elle ne se doutait pas que ces crève -de-faim qui, comme aujourd'hui tenaient dans leurs mains, l'avenir de l'humanité, fussent capables de si grandes choses.

On ne se doute pas que sous le cerveau de ces hommes, de ces crève-faim, règne souvent plus d'intelligence, que sous celui du Président de la République ; que sous leur poitrine battent un cœur plus généreux et plus noble que celui de nos grands juges habillés de rouge.

Ce n'est pas l'homme que l'on admire c'est l'habit et nous en sommes encore à ce point aujourd'hui.

Qui de vous n'a lu cet épisode d'un des ouvrages de Victor Hugo ou un malheureux fut condamné à 5 ans de bague pour avoir volé un pain pour apaiser la faim des siens, et qui de vous ne voit pas chaque jour de gros spéculateurs voler des millions condamnés à des peines dérisoires « Bruits ».

C'est l'égoïsme qui en ce moment, règne en maître, c'est la base de la Société actuelle, aussi je déclare que la République du Travail est indispensable à la Société et qu'il faut que le capital disparaisse pour que le travail soit libre.

Il faut la suppression totale des monnaies, des capitalistes, des patrons, des députés, des sénateurs qui, ne peuvent représenter les opinions de trente-six millions d'électeurs.

Ces derniers s'occupent de choses qu'ils ne connaissent pas et le gâchis actuel est la conséquence forcée de leur ignorance crasse, « Rires prolongés, Bruits ».

Ce que nous voulons, c'est la révolution contre le capital.

Ce que nous voulons c'est la république universelle, telle que Victor Hugo l'a rêvée il y a 20 ans ; c'est l'association entre tous les hommes.

Il est fatal qu'une révolution vienne, et elle arrivera dans un temps peu éloigné, faite encore par les mêmes va-nu-pieds, qu'en 1789.

Il réclame l'extermination du capital et de la police, les plaies de la société actuelle.

1887

Une nouvelle réunion des ouvriers sans travail se déroule cette fois, salle Mabille, Rue Hélène, le 6 Février 1887 sous l'égide de Tortelier. Une centaine de travailleurs dont trois femmes assiste à la réunion. Glasser, anarchiste havrais, dans une courte introduction cède la parole au compagnon Tortelier. Ce dernier avait animé une réunion payante, le dimanche précédent. Il précise que c'est grâce aux recettes des réunions payantes que les anarchistes peuvent localement se réunir gratuitement aujourd'hui. Tortelier reprend les idées qu'il a développées précédemment au théâtre de l'Ambigu.

Journal Le Havre des 10 et 11 mars 1889

Trois cents personnes assistent à une réunion au Cercle Franklin afin d'écouter Laurier qui réédite sa causerie anarchiste qu'il a proposé six semaines auparavant à la Brasserie de l'Ouest. Laurier précise le but de la Ligue havraise fondée deux mois plus tôt : « c'est d'établir, sur des données libertaires et en dehors des influences politiciennes une association qui poursuivra la destruction du capital ».

Jean Laurier lance un appel aux travailleurs « las d'engraisser ceux qui ne foutent rien ». Le Président de séance lit un manifeste protestant contre les machines, le dualisme établi par les grandes puissances, le marchandage et les bureaux de placement.

Laurier n'admet pas de distinction entre travailleurs : « le patriotisme est un leurre ; il n'y a pas de patrie ». Un auditeur explique son désaccord avec l'orateur car il est obligé de peiner beaucoup pour gagner sa vie et il regrette beaucoup la concurrence des ouvriers étrangers et se déclare Français avant tout. Laurier s'en tire en accablant de mépris les Bretons qui viennent travailler au rabais au Havre.

Journal Le Havre du 20/8/1889

La Ligue havraise des Travailleurs réunis orchestre une conférence le 19 août au Cercle Franklin où est déclarée la guerre aux capitalistes, aux machines-outils...A l'entrée de Franklin, un manifeste, style « Père Peinard » est distribué et dans lequel on amalgame les prêtres, les députés et journalistes, tous gens qui « organisent la misère ».

## **Le Producteur**

Moins de deux ans après l'Idée Ouvrière, en mai 1890, les compagnons vont récidiver l'expérience. Ou tout au moins essayer car cette fois la répression fera tournée court la tentative. En ce temps-là la presse anarchiste était abondante dans les titres et courte était la vie de ses organes souvent en butte aux poursuites. L'Idée Ouvrière, fait rare à l'époque, mourra non pas sous les coups des chats-fourrés mais de l'optimisme des compagnons plus riches d'idéal que d'espèces sonnante et trébuchante !

La courte vie du Producteur pourtant né pour être hebdomadaire mérite d'être contée. Sans se faire d'illusion sur le 1er Mai les compagnons avaient choisi cette date pour lancer leur journal dont le premier numéro portait la date du 30 avril 1890. Le 29 et le 30 avril deux compagnons qui participaient au collage de la fameuse affiche « Le père Peinard au populo » à Sanvic et au Havre Louis Lesouève(1) et Léon Biquin(2) étaient interpellés.. Le 1er Mai ce fut le tour de François Heudier(3) d'être interpellé alors qu'il diffusait Le Producteur. Pour faire bonne mesure Jules Deschamps(4) gérant déclaré du journal était interpellé à son domicile 107, rue Victor Hugo.

Ensuite les choses vont aller vite. les trois premiers compagnons seront déférés devant le tribunal correctionnel pour, je cite : « Pour avoir placardé l'affiche du Père Peinard offrant les caractères délictueux d'une provocation à un attroupement, » Léon Biquin à un mois de prison et Louis Lesouève à quarante jours de la même peine. Heudier sera condamné à deux mois de prison pour « provocation directe à un attroupement non armé » en distribuant le journal Le Producteur. Quant à Jules Deschamps il sera un peu plus tard condamné à trois mois de prison en tant que gérant du Producteur.

Note : Ses quatre principaux animateurs emprisonnés Le Producteur finira là sa brève carrière. Il est bon de connaître la situation des compagnons au moment de cette affaire.

(1)Louis Lesouève est né à Crissé dans la Sarthe le 7 septembre 1864 c'est un ouvrier ébéniste. Célibataire.

(2)Léon Biquin lui est né le 5 septembre 1866 à Sancerre dans le Cher il est menuisier. Célibataire.

(3)François Heudier est né au Havre le 30 juin 1863 c'est un journalier du port (doker) il vit en union libre avec une marchande de quatre saisons Augustine Hébert avec qui il a eu un enfant âgé de deux ans en 1890.

(4) Jules Deschamps typographe est né à Caudebec Lès Elbeuf le 18 mars 1869 il vit avec Marie Leveillard ils ont un enfant de deux ans.

Comme on le voit le mouvement anarchiste havrais est bien ancré dans la classe ouvrière de son époque.

## 1891

Une réunion anarchiste se tient au « Café du Progrès », 24 rue Percanville. Les anarchistes Julien Legouguec (cordonnier) et Leblond (peintre) sont assesseurs. Interviennent principalement à cette causerie Léon Lepiez (typographe de 21 ans), Caron (ouvrier charbonnier et Heudier (journalier du port). Le citoyen Parisel, anarchiste sortant de prison, parle de Fourmies et indique que les députés

font des lois pour eux, qu'il en est de même au Havre, que le conseil municipal vote des travaux pour faire gagner de l'argent à ceux qui sont à la tête de l'Administration. (On peut se demander si le citoyen Parisel n'est pas confondu avec Paridaën).

**1892**

## Deux anarchistes du Havre condamnés au bagne.

Cour d'Assises de la Seine-Inférieure (Courrier du Havre des 26 et 27/6/1892)

Trois prévenus dont deux anarchistes passent aux Assises pour vols. L'aile du palais de la Cour d'Assises est gardée militairement. Ce sont deux anarchistes havrais qui sont accusés d'une douzaine de vols et d'une tentative d'incendie : Paridaën et Lepiez. Ce dernier est défendu par Maître Jennequin du barreau du Havre mais déclare que « l'autorité gangrène la société. Il ne se défendra pas pour montrer son mépris de l'autorité ».

Le troisième prévenu, Lapointe, déclare quant à lui qu'il n'est pas anarchiste, qu'il reconnaît les vols qu'on lui reproche mais qu'il les a commis avec « ses camarades », ces derniers nient cette participation.

Paridaën refuse dans un premier temps de répondre au juge d'instruction parce qu'il ne reconnaît aucune autorité : « Se défendre, c'est reconnaître une autorité sociale qui a droit de juger ». Puis il nie les vols et indique qu'il est étranger aux actes commis par Lapointe.

Lepiez est attaqué davantage sur sa qualité d'anarchiste que ce pourquoi il est présentement accusé. Un dialogue s'ensuit : « D.- Vous avez, au mois d'avril 1892, publié deux écrits anarchistes, l'un adressé aux soldats, l'autre aux ouvriers. Etes-vous l'auteur de ces écrits ?

R.- Oui, monsieur.

D.- La première de ces deux pièces est injurieuse pour l'armée.

R.- Il ne faut pas d'armée ; nous n'en avons pas besoin.

D.- Comment ? n'est-ce pas l'armée qui nous défend, si l'étranger vient nous opprimer ?

R.- Nous ne sommes pas justes : quand les Prussiens viennent chez nous, nous disons qu'ils nous oppriment ; mais nous, nous ne respectons pas les Dahoméens et les Tonkinois.

D.- Et nos officiers, comme vous les traitez ! Brutes galonnées !

R.- Quand je parle d'officiers comme Anastay et le major Breton, je puis bien les traiter ainsi. Ceux qui tirent sur les femmes et les enfants, comme à Fourmies, ne sont pas des braves...

D.- Ils tirent sur ceux qui les attaquent et font exécuter la loi. »

A propos du second placard, Lepiez affirme que la terre appartient à tout le monde et que ses fruits doivent être répartis entre tous dans la proportion de leurs besoins.



Maître Jennequin, le défenseur de Lepiez, souligne adroitement le rôle joué par la police dans la rédaction des manifestes anarchistes : « Monsieur le Commissaire de police sait-il que l'inspecteur de la sûreté Lemarchand fréquentait assidûment Lepiez avant son arrestation, en se donnant comme voyageur de commerce et anarchiste ? N'aurait-il pas même collaboré à la rédaction des manifestes ? »

L'avocat général claironne que : « La société se défend comme elle peut ».

Lepiez n'est pas un naïf : « Lemarchand m'a aidé dans ma propagande ; il m'a même fourni des fonds. Je me doutais bien que c'était un mouchard et j'étais froid avec lui ; mais je prenais toujours l'argent ».

Après avoir « établi » la culpabilité des accusés dans la série des vols et la tentative d'incendie mis à leur charge, le réquisitoire est sévère : Lapointe est condamné à huit années de travaux forcés, Lepiez et Paridaën, tous les deux à dix années de travaux forcés.

Pourtant Maître Cantrel, le défenseur de Paridaën, conteste les éléments de preuve apportés par l'accusation. Pour lui, la déclaration de Lapointe ne peut constituer une preuve contre son coaccusé.

Maître Jennequin écarte également les crimes de vol et d'incendie de droit commun relevés contre Lepiez et qui lui paraissent insuffisants.

La défense par contre est obligée de débattre des faits d'anarchie car en réalité, là est le vrai débat et la véritable accusation. Jennequin précise que Lepiez est un anarchiste théoricien et non un terroriste et que la police a joué un rôle moteur dans la publication des écrits anarchistes au Havre : « Les écrits reprochés à Lepiez ne sont pas plus violents qu'une foule d'autres qu'il cite et qui ne sont pas poursuivis. Ces écrits avaient été provoqués par le policier Marchand, et les moyens de les produire en ont été fournis à Lepiez par les subsides en argent donnés par cet agent de police, et qui provenaient des fonds secrets ».

Avant d'entendre le verdict le condamnant, Lepiez donne lecture d'un écrit où il résume ses idées : « Il est antipatriote pour un plus grand amour de l'humanité. Il est partisan de l'anarchie, ce qui ne veut pas dire désordre, mais doit conduire à l'harmonie dans la nature. Il est communiste parce que la terre appartient à tous et que chacun doit pouvoir en user selon ses besoins. Il est révolutionnaire, parce que la violence est un mal nécessaire ; il a fallu 93 pour supprimer la noblesse, 48 pour conquérir le suffrage universel, et la Commune pour fonder la République. Quel que soit le verdict du jury, anarchiste il est, anarchiste il restera ».

Lepiez et Paridaën iront donc croupir au bagne à Cayenne davantage pour leurs idées anarchistes que pour des vols non démontrés de manière probante. Infiltrés par la police tout comme le mouvement syndical plus tard, les anarchistes qui tentent de renflouer les caisses du mouvement sont souvent pris la main dans le sac d'autant que les traquenards policiers sont légions.

En réalité, le pouvoir essaie de terroriser les anarchistes et la dite justice française condamne à une mort lente ceux qui sont envoyés au bagne. D'ailleurs les forçats appelaient le bagne guyanais « la guillotine sèche ». La durée moyenne de la vie au bagne, pour un homme généralement rude et jeune, a été évaluée en 1902, par un médecin, à cinq ans (Un anarchiste de la Belle époque- Alexandre Jacob – Editions du seuil- Alain Sergent- 1950)

Climat chaud et humide, paludisme, scorbut, fièvres diverses et dysenterie, carences alimentaires, encellulement voire lèpre sont d'une banalité effroyable. L'univers concentrationnaire du bagne était d'une férocité insoupçonnable : « Nazis et bolcheviks n'ont pas eu à faire preuve d'une grande imagination pour créer Dachau et Karaganda. Il n'était que de s'inspirer du système pénitentiaire français au bagne, qui fut une des tares de la III<sup>e</sup> République à la fois dans ses buts avoués et dans ses méthodes ». (Un anarchiste de la Belle époque- Alexandre Jacob – Editions du seuil- Alain Sergent- 1950- P. 117)

Promiscuité, discrimination, sévices, corruption, délation...les anarchistes se retrouvaient au contact de « forts à bras », de caïds, de prévôts de la pire engeance.

Par un sursaut de dignité, les anarchistes essaient alors de s'organiser et de se révolter.

« Quelques actes de révolte violents envers des surveillants apparaissent dans les mémoires de Clément Duval, mais le plus marquant est la brève révolte de Saint-Joseph, appelée révolte des anarchistes qui a eu lieu les 21 et 22 octobre 1894. Elle fit quatre morts parmi les surveillants et 12 parmi les forçats. C'est un évènement sans précédent pour les bagnes de Guyane, nous n'avons en effet pas trouvé d'autres exemples de révolte collective. Mais, si la part de spontanéité est importante dans ce cas, il n'en résulte pas moins un indicateur supplémentaire de résistance qui va en l'occurrence jusqu'à la mort. » (Année 1994-1995-Université Paris X-Nanterre-Mémoire de maîtrise de sociologie politique-Sous la direction de Marc Lazar-p.109-111)

Les transportés Simon, Léauthier, Lebault, et Maservin sont fusillés, leurs derniers mots seront " Vive l'Anarchie !". Dervaux, Chevenet, Boésie Garnier, Mermès, Kervaux et Marpeaux subissent le même sort. D'autres sont jetés au cachot dans l'attente d'un procès, il s'agit d'Hincelin, Mammaire, Forest, Lepiez et Girier. Duval, Pini, Paridaën qui étaient sur l'île Royale sont soumis au même régime.

Le tribunal maritime spécial, en juin 1895, condamne à la peine de mort Girier et Mammaire, les autres sont acquittés. Les deux condamnés à mort mourront en cellule.

Clément Duval pensait qu'il valait mieux mourir plutôt que de rester au bagne. On le voit, la Troisième République, chère à Jaurès, n'est pas exempte de reproches. Les deux typographes havrais feront les frais de la vindicte républicaine.

Encore de la répression...

Si l'année 1892 sera en France celle du scandale de Panama et des attentats anarchistes ou réputés tels, au Havre aucun attentat ne sera recensé. Le 13 septembre de cette année deux compagnons, Albert Goubot et Georges Caron seront condamnés à trois mois de prison ferme pour avoir déclaré dans une réunion tenue à Franklin le 10 septembre précédent : « Nous sommes 2000. L'occasion est bonne. Il faut en profiter. Réunissons nous, donnons le signal d'alarme et formons un groupe pour nous débarrasser des ventrus et des parasites.»

A suivre...

